# Option EPS

**- Dossier de candidature -**

## Présentation de l'option

Elle est proposée à tous les élèves entrant en classe de Seconde Générale et Technologique au Lycée Kastler de Talence.
La poursuite au sein de l'option en Première et Terminale n'est garantie que dans la filière générale.

Le profil d'élève caractéristique est celui d'un(e) jeune motivé(e), souhaitant augmenter sa pratique physique, développer une approche plus réflexive de sa pratique sportive, poursuivre un projet d'entrainement, et éventuellement s'orienter vers une formation dans les métiers du sport.
Aucun niveau minimum n'est attendu dans les spécialités sportives abordées, mais l'élève devra se montrer suffisamment habile pour progresser significativement.

L'enseignement optionnel est orienté vers une approche spécialisée de l'EPS, fondée sur la pratique de plusieurs activités ainsi que sur la réalisation d'un dossier d'étude.
La musculation en tant qu'activité physique d'entretien et préparatoire à d'autres pratiques est abordée tout au long du cursus. D'autres pratiques sportives individuelles et collectives sont proposées sur les 3 années du lycée.
Il s'agit, au travers de l'approfondissement des activités sportives, d'aller au-delà des connaissances acquises lors des séances d'EPS de l'enseignement obligatoire. Toutefois, il ne s'agit pas d'une spécialisation au haut niveau dans chaque activité. En revanche, il est attendu des élèves qu'ils représentent activement le lycée au sein de l'Association Sportive (UNSS).

La formation s'étend sur les 3 années de la Seconde à la Terminale à raison de 3 heures hebdomadaires de pratique (qui s'ajoutent aux deux heures de l'enseignement d'EPS obligatoire). Il s'agit bien d'heures de pratique physique et sportive, même si des apports théoriques en salle sont ponctuellement proposés.
Deux séances d'une heure et demie sont proposées chaque semaine.

*LES « plus » :*

*L'encadrement est exclusivement assuré par les enseignants d'EPS de l'établissement.*
*Acquérir des notions de coaching (préparation de séances)*
*Notions de préparation physique, anatomie*

**L'enseignement optionnel débouche sur la présentation de l'option au baccalauréat au sein de l'établissement.**

---

## La procédure d'admission :

Le nombre de places étant limité, la sélection des candidats se fera à partir d'un FORMULAIRE que vous trouvez ci-dessous.

Un•e élève sera admis•e dans l'option EPS sous trois conditions :

- si son dossier de candidature a été retenu par la commission de sélection de l'option choisie
- s'il / si elle a reçu un avis favorable du Conseil de classe et du Chef d'établissement en fin de 3ème pour intégrer une 2de générale et technologique
- s'il / si elle est affecté•e au lycée Kastler.

Les dossiers de candidature sont à compléter et à renvoyer par le biais de l'établissement d'origine **avant le 23 mai 2025**, accompagnés des bulletins scolaires de 3ème (deux premiers trimestres ou 1er semestre).

ATTENTION : l'affectation définitive des élèves dans cette option se fera lors de l'inscription au Lycée.

**Un élève ne peut suivre qu'une seule option. Option non cumulable si affectation sur le lycée via SI-CIT ou SL.**
**Si candidature multiple (Ciné-audio, Section Euro), indiquer le rang de celle-ci : ……**

**CANDIDAT :**

**Établissement d'origine: ……**

**NOM: …… PRENOM: ……**

**Classe: …… LV1: …… LV2: ……**

**N° de téléphone :……**

**Adresse mail : ……**

**AVIS DU PROFESSEUR D'EPS: ……**

**……**

**……**

**Date:…… Nom : …… Signature:**

**AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL :……**

**……**

**……**

**Date:…… Nom : …… Signature:**

**LETTRE DE MOTIVATION A REDIGER AU VERSO DE LA FEUILLE : MERCI**

***Lettre de motivation du candidat** :*

[Vous mentionnerez obligatoirement les activités physiques et sportives auxquelles vous avez participé au cours des années précédentes : en club (niveau atteint) et/ou à l'A.S. (jeune officiel : oui/non)]

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

***Date et signature : le ……/……/……***

**R<u>appel</u>** :

À l'issue de la classe de seconde, l'enseignement facultatif EPS a vocation à être poursuivi jusqu'en terminale pour être présenté comme épreuve facultative de baccalauréat. Toutefois, compte tenu des contraintes d'emploi du temps, seuls les élèves inscrits en voie générale pourront être normalement accueillis sur les plages horaires de l'option.